



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 25 octobre 2020	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 3 °C)		Ventoux: 10 km/h (Est)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	77/85
Total des paris mutuels	132 968 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Counsell, Kelly (depuis la salle d'arbitrage centralisée)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

AVIS IMPORTANT à tous les professionnels du cheval :

Le site de l'iCAJO sera complètement non fonctionnel à partir de 12 h 01, le vendredi 23 octobre, jusqu'à 8 h 00, le lundi 26 octobre. Les licences ne pourront pas être :

- Mises à jour ni demandées.
- Dépôt de formulaires requis pour l'admissibilité :
 - Formulaires (Lasix) HPIE
 - Transferts d'entraîneur
 - Certificats de réclamation
- 3 Divisions – Brian Jerome Memorial Fall – Séries de courses à réclamer – Troisième étape
- Retrait anticipé par les juges (erreur d'écurie par le bureau de courses) du cheval « GENERAL LEE », de la course 2.
- Retrait hâtif du cheval BADSTORMANYPORT de la quatrième course par le vétérinaire de la CAJO pour cause de blessure.

- Examen virtuel tenu avec le conducteur Tyler Jones concernant la règle de la CAJO 22.05.01 (h) (a frappé un autre sulky) en pleine course. Après la course, le vétérinaire de la CAJO a examiné le cheval et a déterminé qu'il avait subi des blessures. L'explication de Mr. Jones a été acceptée partiellement et aucune sanction n'a été imposée.

Courses :

1. Le conducteur du numéro 6, « OLD BUCK », (Clarke Steacy), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rapport reçu de l'inspecteur en chef des analyses selon lequel le numéro 6, OLD BUCK, qui a été sélectionné pour fournir un échantillon officiel, s'est présenté à l'écurie de prélèvement dételé; l'entraîneuse Anne-Marie Turenne a été jugé coupable d'infraction à la règle 9.11 de la CAJO (tout cheval ayant fait l'objet d'une demande d'échantillon officiel par les juges doit être directement amené, et ce, sans délai, à l'écurie de prélèvement) et a écopé d'une sanction pécuniaire de 200 \$ (la décision sera rendue le lendemain). Rien à signaler.

2. Retrait tardif du numéro 6, EVERY GIRLS DESIRE, par le vétérinaire de la CAJO (boiteux). Remboursement : 281 \$. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Reprise en raison d'un équipement brisé (jalon) sur le numéro 4 MUSSELSFROMBRUSSELS (Marie-Claude Auger). Rien à signaler.
7. Examen de la performance du cheval numéro 7 LESTENPERCENT (Rodney Lafromboise) qui a fait un bris d'allure avant le départ; le numéro 7 se trouvait bien à l'intérieur du poteau de remboursement, il n'a eu aucun équipement brisé et a reçu un bon départ. Rien à signaler.
8. Retrait tardif du numéro 3, WOO SHARK, par le vétérinaire de la CAJO (blessé). Remboursement : 298\$. Examen du bris d'allure du numéro 7 ROSE RUN SLIDER (Marie-Claude Auger) après le poteau au $\frac{1}{4}$ de mille; alors qu'il était en bris d'allure, le n° 7 a causé une interférence au n° 8 STONEBRIDGE BEACH (Stephane Pouliot), aucun classement nécessaire puisque le n° 7 a terminé 7^e (dernière position). Rien à signaler.
9. La conductrice du numéro 1 MCJAGERSONTHEMOVE, Marie-Claude Auger, a été déclarée coupable d'infraction aux règles 22.23.01 (a) (action injustifiée) et 22.23.02 (a) (le cheval ne répond pas visiblement) et 22.23.03 (b) (action du poignet au-delà de ce qui est acceptable) de la CAJO, et s'est vue imposer une suspension de conduite de trois jours (du 27 au 29 octobre inclusivement) et une sanction pécuniaire de 200 \$ (la décision sera rendue le lendemain).

Le conducteur du cheval numéro 4 VANILLA MALTED, Clarke Steacy, prendra part à un examen concernant la règle 22.05.01 (k) de l'AGCO (ne pas régler au conserver une vitesse comparable à la classe de la course) concernant le deuxième quart ($27^3 58^2 12^7 154^3$). Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 1 - Le numéro 2 THUNDERING JIM (1 réclamation) pour 12 500 \$ par Stacey Robinson (entraîneur Ted McDonald).
- Course 1 - Le numéro 7 REYS NA ROCKET (6 réclamations) pour 12 500 \$ par Robert Bernicky (entraîneur R. Bernicky).
- Course 4 – Le #1, “BIG PETES STYLE”, (1 réclamation), pour \$15,000, par Ecuries Guy Gagnon (Guy Gagnon entraîneur).
- Course 5 - Le numéro 3 MISTER GODRO (10 réclamations) pour 10 000 \$ par Brandon Guerra (entraîneur Mark Goddard). Une réclamation a été rejetée, car le formulaire de réclamation a été mal rempli (règle 15.11 de la CAJO).
- Course 5 - Le numéro 4 DARCEE N (13 réclamations) pour 10 000 \$ par Darcy Clancy et Raymond Alport (D. Clancy, entraîneur). Une réclamation a été rejetée, car le formulaire de réclamation a été mal rempli (règle 15.11 de la CAJO).
- Course 5 - Le numéro 5 BARN ONE (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Bernard Hemond (entraîneur Guy Gagnon).
- Course 5 - Le numéro 6 ALWAYSYOURWAY (15 réclamations) pour 10 000 \$ par Marie-Claude Auger et Pierre-Marc Longpre (M-C. Auger, entraîneur).
- Course 10 - Le numéro 2 GENESEE (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Brandon Guerra (entraîneur Mark Goddard).
- Course 5 - MACH MESSIER (10 réclamations) pour 10 000 \$ par Jamie Copley (J. Copley, entraîneur).